

DEPARTEMENT DE LA VENDEE  
ARRONDISSEMENT DES SABLES D'OLONNE

COMMUNE de LES ACHARDS

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 octobre 2022

Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de conseillers présents : 25  
Nombre de conseillers représentés : 6  
Nombre de conseillers ayant participé au vote : 31

L'an deux mille vingt deux, le vingt-quatre octobre à vingt heure trente, le Conseil Municipal de la Commune des Achards, dûment convoqué le dix-huit octobre deux mille vingt deux, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Michel VALLA, Maire.

**Présents** : Michel VALLA, Lynda PRUVOST, Gérard JOURDAIN, Didier RETAILLEAU, Nathalie KARCIIER, Jean-Pierre CITEAU, Nicole EDOUARD, Jean-Luc BRIANCEAU, Jean-Luc RABILLARD, Yvon BRIANCEAU, Bertrand BURNAUD, Christelle GAUBERT, Stéphane DENIS-LUTARD, Mickael ONILLON, Héléne LECOMTE, Sarah MICHON, Stéphanie CHIFFOLEAU, Paul MAZENS, Vincent BELLEAU, Antoine GUILLET, Charles-Bernard DRUGFON, Sophie CHATELIER, Martial CAILLAUD, Pauline CAILLONNEAU, Isabelle CHAIGNE.

**Absents donnant pouvoir** : Christine GUILLOTEAU a donné pouvoir à Nathalie KARCHER, Odile DEGRANGE a donné pouvoir à Jean-Luc BRIANCEAU, Thony CHABOT a donné pouvoir à Stéphanie CHIFFOLEAU, Patricia BLANCHARD a donné pouvoir à Héléne LECOMTE, Sébastien JULIN a donné pouvoir à Jean-Luc RABILLARD, Sylvain MONIOT-BEAUMONT a donné pouvoir à Martial CAILLAUD.

**Absente excusée** : Sarah RENAUD

**Absente** : Corinne BRAUD

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil, Stéphanie CHIFFOLEAU a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle accepte. Madame Mélanie SAUNIER, Directrice Générale des Services, qui assiste à la séance, lui a été adjointe à titre d'auxiliaire.

**D24102022 04 : Convention avec le SyDEV pour rénovation d'éclairage d'horloges astronomiques – Convention n°2022.ECL.0586 – Armoires 009 et 507**

Monsieur Didier RETAILLEAU, Adjoint, informe l'assemblée de la nécessité de procéder à des travaux de rénovation sur les horloges astronomiques des armoires 009 et 507.

Ces travaux sont estimés par le SyDEV à 2 058.00€HT.  
La participation communale étant de 50%, le reste à charge s'élève à 1 029.00 €HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité accepte les modalités de la convention n° 2022.ECL.0586 (code affaire : L.RN.152.22.003) de rénovation des horloges astronomiques des armoires 009 et 507 proposée par le SyDEV et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Le Maire,

Michel VALLA



La secrétaire de Séance

Stéphanie CHIFFOLEAU

Fait et délibéré à Les Achards,  
Les jour, mois et an susdits,  
Publié sur le site internet le 31/10/2022  
Au registre